

# Conseil des parents

## Recherche une nouvelle ou un nouveau membre

En concordance avec le règlement scolaire communal, la Commune de Siviriez recherche une personne afin de compléter les « membres parents » de son Conseil des parents.

Le Conseil des parents de Siviriez est constitué :

- d'une personne du corps enseignant désignée par ses pairs ;
- de la responsable d'établissement du cercle scolaire ;
- de la responsable de l'accueil extrascolaire ;
- du conseiller communal responsable des écoles ;
- d'une majorité de 5 parents désignés pour une **durée minimale de 3 ans** et qui ont **au moins 1 enfant** scolarisé à l'école primaire de la Commune de Siviriez.

Une place de « membre parent » s'étant libérée, le Conseil communal invite la personne souhaitant rejoindre cette commission dès cette fin d'année 2023, à postuler !

**La personne intéressée à intégrer le Conseil des parents est invitée à déposer sa candidature jusqu'au 30 septembre 2023, auprès de l'administration communale :**

Administration communale de Siviriez  
Route de l'Eglise 10  
1678 Siviriez  
[commune@siviriez.ch](mailto:commune@siviriez.ch)

Le choix de la personne sera guidé par la volonté d'assurer une diversité dans la représentation (femmes, hommes, représentativité des villages de la Commune, etc).

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de votre postulation, puis d'accueillir la personne retenue dans le cadre des prochaines réunions du Conseil des parents.

